

Remarque générale

Ces Conditions Générales s'appliquent aux réservations de fêtes d'anniversaire organisées par Kids Up et Cirk Up, qui est une section de Kids Up.

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement via notre site web. La réservation est confirmée une fois le paiement de l'anniversaire reçu.

Facturation

La fête d'anniversaire est facturée lors du traitement de la demande d'inscription. La facture est envoyée par e-mail.

La facture doit être acquittée dans les 5 jours ouvrables qui suivent sa réception. En cas d'inscription moins de 5 jours avant la date de la fête, le paiement doit être reçu avant la date de la fête d'anniversaire.

Le paiement confirme la réservation : passés les 5 jours de délai de paiement, Kids Up se réserve le droit d'annuler la réservation si aucun paiement n'a été reçu.

Annulation de l'inscription par les participants

Une fois l'inscription réalisée et le paiement reçu, la fête d'anniversaire est réservée.

Il est possible de résilier l'inscription sans frais si cette résiliation est annoncée par courriel au plus tard 25 jours ouvrables avant la date prévue.

Si la résiliation est annoncée entre 10 et 24 jours ouvrables avant la date prévue, 50% du coût de la prestation sont remboursés.

Si la résiliation est annoncée moins de 10 jours ouvrables avant la date prévue, tout remboursement est exclu.

Si l'enfant fêtant son anniversaire est malade ou blessé le jour de la fête, Kids Up fournira un bon cadeau de la valeur du montant payé (valable sur toutes prestations Kids Up / Cirk Up), sur présentation d'un certificat médical.

Tout remboursement est exclu.

Annulation de l'inscription par Kids Up

En cas de force majeure indépendante de notre volonté (épidémie de coronavirus, etc.), Kids Up peut se retrouver dans l'obligation d'annuler les fêtes d'anniversaire prévues afin de se conformer aux directives légales.

Dans ce cas particulier, Kids Up propose au choix :

- Un report de la fête d'anniversaire à une date ultérieure
- Un bon cadeau de la valeur du montant payé, valable sur toutes prestations Kids Up / Cirk Up (fêtes d'anniversaire, cours, stages, ateliers)
- Un remboursement intégral de la prestation

Horaires

L'anniversaire commence à l'heure indiquée. La famille organisant la fête peut arriver 15 minutes en avance afin d'être prête à l'heure. Les invités sont attendus à l'heure du début de l'anniversaire et ne peuvent entrer plus tôt dans les locaux.

L'anniversaire se termine à l'heure indiquée, qui correspond à l'heure à laquelle les parents récupèrent les enfants invités.

Kids Up se réserve le droit de facturer tout dépassement de l'horaire fixé, cela impliquant un prolongement des horaires de travail des animateurs.

Tenue nécessaire

Tenue de sport souple, près du corps, couvrante (ventre, genoux, épaules), afin d'éviter brûlures et éraflures. Idéalement : legging long + T-Shirt ou justaucorps. Chaussettes antidérapantes ou chaussons de rythmique à semelle souple. Cheveux longs attachés. Boucles d'oreilles pendantes ou proéminentes et bijoux interdits.

Encadrement

Les élèves sont en permanence encadrés par les animateurs dès leur arrivée dans les locaux, durant la séance d'initiation au cirque et durant le goûter.

Discipline

Tout élément perturbateur ou mettant en danger sa personne ou les autres par un comportement inadapté, pourra être renvoyé après avertissement, sans prétention de remboursement. Un comportement inadéquat des enfants ou des accompagnants dans la salle d'accueil peut également amener à la clôture prématurée de la fête, après avertissement.

Assurance

Kids Up / Cirk Up ne couvre pas les éventuels accidents ; chaque enfant doit être couvert au bénéfice d'une assurance accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Surveillance vidéo

Kids Up est susceptible d'utiliser un système de surveillance vidéo dans ses locaux.

Mesures sanitaires

En cas de reprise épidémique (coronavirus, etc.), des mesures particulières sont susceptibles d'être mises en place selon la situation sanitaire (plan de protection, fermeture du coin accueil, etc.).

Une liste exhaustive des enfants invités (nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone) peut être demandée pour assurer la traçabilité, si exigé par l'OFSP. Ces coordonnées ne seront utilisées qu'à cet effet et ne seront pas conservées plus que nécessaire.

L'accès à la salle d'accueil est susceptible d'être réservée aux enfants et aux parents de l'enfant fêté uniquement ; les parents des invités seront priés de ne pas entrer dans les locaux et de déposer/récupérer leurs enfants devant la porte d'entrée. Les parents de l'enfant fêté ont accès aux locaux, il peut cependant leur être demandé de porter un masque.

Kids Up se réserve le droit de contrôler la température des personnes entrant dans les locaux et d'exclure les cas présentant de la fièvre, conformément à l'Ordonnance 3 de la loi sur le travail (OLT 3) relative à la protection de la santé des employés.